



Maternelle (4 et 5 ans) programme:

CYCLE PRÉSCOLAIRE	NORMES ET MODALITÉS	2026-2027
Premier bulletin de communication	Remis le : Octobre 2026	Le premier bulletin de communication contient des commentaires de l'enseignant(e) décrivant les apprentissages et le comportement de l'élève.
Bulletin de l'étape 1	Remis le : Novembre 2026	Le bulletin couvre la période du 1er septembre au novembre. Les rencontres de parents auront lieu les novembre 2026, sur rendez-vous.
Bulletin de l'étape2	Remis le : Février 2027	Le bulletin couvre la période du novembre au février 2027. Les rencontres de parents auront lieu le février 2027, sur invitation seulement.
Bulletin de l'étape 3	Remis le : 23 juin 2027	Il couvrira la période du février 2027 jusqu'au 23 juin fin de l'année scolaire.
Moyens de communication avec les parents	Notes dans l'agenda Appels téléphoniques Courriels Rencontres, y compris les rencontres parents-enseignants Portail Parents Mozaïk Travaux ou évaluations envoyés à la maison Bulletins scolaires Plateforme virtuelle (Google Classroom ou TEAMS) Autre:	

Conformément à la Loi sur l'instruction publique du Québec publiée par le ministère de l'Éducation du Québec, ce document est préparé avant la première communication (soirée d'information).
Si des modifications s'avèrent nécessaires, une version révisée sera publiée.



NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Préscolaire - Maternelle 4 ans et 5 ans

APERÇU DE L'ÉVALUATION

Normes et modalités d'évaluation - Préscolaire, maternelle 4 ans et 5 ans

L'évaluation est planifiée conformément au Programme ministériel de l'éducation préscolaire. Les enseignants utilisent leur jugement professionnel pour prendre des décisions concernant les apprentissages et le développement de chaque enfant. Ils recueillent des informations de différentes façons, notamment par des observations écrites, des échanges avec l'enfant, des photos ou des vidéos de ses jeux ainsi que des échantillons de ses réalisations. Ensemble, ces éléments permettent d'obtenir un portrait global de l'évolution de l'enfant et d'orienter les expériences d'apprentissage futures.

Conformément au Régime pédagogique, les bulletins du préscolaire sont consignés sous forme d'observations. Ils mettent en évidence les progrès de l'enfant dans chacun des domaines de développement. Le bulletin final présente un bilan des progrès réalisés dans chacune des compétences.

Les enseignants communiqueront aux familles les progrès, les réussites et les défis que l'enfant rencontre. L'enseignant choisira un moyen de communication approprié pour transmettre cette information aux familles.

OBSERVATIONS :

- L'élève fait de très bons progrès relativement à la compétence.
- L'élève fait des progrès satisfaisants relativement à la compétence.
- L'élève progresse relativement à la compétence, mais présente certaines difficultés.
- L'élève progresse relativement à la compétence, mais présente des difficultés importantes.

Les domaines de développement et les compétences sont présentés ci-dessous :

DOMAINES DE DÉVELOPPEMENT	COMPÉTENCES	Maternelle 4 ans			Maternelle 5 ans		
		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Physique et moteur	Accroître son développement physique et moteur						
Affectif	Construire sa conscience de soi						
Social	Vivre des relations harmonieuses avec les autres						
Langagier	Communiquer à l'oral et à l'écrit						
Cognitif	Découvrir le monde qui l'entoure						